

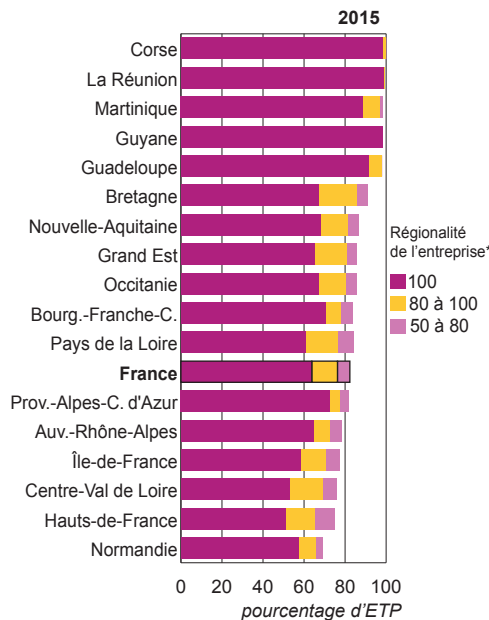
Emploi par région

IAA et commerce de gros agroalimentaire

Le degré d'implantation régionale d'une entreprise est déterminé par la localisation de ses salariés au sein de ses établissements. Ainsi, une entreprise peut être majoritairement régionale (plus de 50 % des effectifs salariés dans la région), quasi-mono-régionale (plus de 80 % des effectifs salariés dans la région) ou mono-régionale (100 % de l'activité dans la région). Si aucune région ne regroupe plus de 50 % des salariés, elle est dite polyrégionale. En 2015, 64 % des effectifs salariés ETP du secteur agroalimentaire sont localisés dans des entreprises mono-régionales. Dans certaines régions insulaires, comme la Corse, La Réunion et la Martinique, cette part est supérieure à 98 % tandis qu'elle se situe à un peu plus de 50 % dans le Centre-Val de Loire et les Hauts de France.

Quatre régions (Bretagne, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine) regroupent 43 % des effectifs salariés ETP des établissements agroalimentaires (dont l'activité principale est dans l'agroalimentaire). Sur l'ensemble du territoire national, 65 % des effectifs salariés ETP de ces établissements sont rattachés à l'industrie agroalimentaire. Les trois secteurs, transformation de la viande, autres produits alimentaires et produits laitiers sont les plus importants employeurs.

Entreprises majoritairement régionales



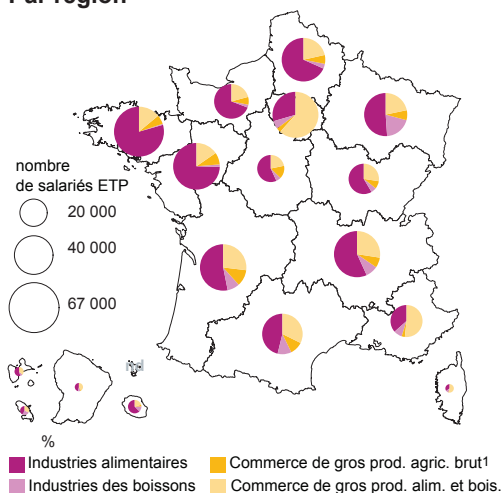
* Lecture : en Bretagne les entreprises mono-régionales (100 %) emploient 67 % des ETP du secteur agroalimentaire de la région, les entreprises quasi-mono-régionales strictes (80 % à moins de 100 % dans la région) en emploient 19 % et celles ayant de 50 % à moins de 80 % en emploient 6 %.

Champ : entreprises de l'industrie et du commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.
Sources : Insee - Clap, Esane, traitements SSP

5

Établissements agroalimentaires : emploi salarié ETP en 2015

• Par région



1. Y compris animaux vivants.

Champ : établissements ayant pour secteur d'activité l'industrie et le commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.

Sources : Insee - Clap, traitements SSP

• Par secteur d'activité

